Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2021-220** **23/03/2021**

Date de mise en application : 25/03/2021
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 61

Objet : Appel à candidatures pour 61 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT.

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européen s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés **61** postes (1 en Bretagne, 13 en Normandie et 47 en Haut de France) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Les postes ouverts dans le cadre de la présente note de service, sont à pourvoir au **1er juillet 2021.**

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation).

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Roscoff

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie- Caen-Service régional de l'alimentation

- 1 poste Gestionnaire BREXIT (catégorie B)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher

- 3 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature 25/04/2021

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

- 1 poste d’adjoint au responsable du poste frontalier du SIVEP (catégorie A)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 2 postes d’inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 25/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

- 1 poste d’adjoint au responsable du poste frontalier du SIVEP (catégorie A)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 3 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 25/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dunkerque

-2 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature 25/04/2021

- 1 poste d’inspecteur.trice aux frontières (catégorie A)
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 2 postes d’inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 25/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Calais

- 7 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 25/04/2021

-2 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie A)
Postes vacants
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 29 postes d’inspecteurs aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 1 poste d’assistant.e planificateur (catégorie A)
Poste vacant

Date limite de candidature : 25/04/2021

- 1 poste de secrétaire technique
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 1 poste de technicien.ne informatique
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

- 1 poste de secrétaire gestionnaire logistique
Poste vacant
Date limite de candidature : 25/04/2021

Pour le ministre, et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

(Signé)

Laurent BELLÉGUIC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la protection des populations du Finistère
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosainitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF

Inspecteur.trice aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6D2900175**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles		2
Poste Susceptible d'être vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.	
Objectifs du poste	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie
Personnes à contacter	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Service Régional de l'Alimentation
6, bd du général Vanier
14 000 Caen

Gestionnaire BREXIT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400111**
Corps	**Groupe RIFSEEP**	
Secrétaire administratif	3	
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	La DRAAF Normandie est un service régional qui assure la mise en œuvre des politiques de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt dans la région Normandie. Il s'agit d'un service de 230 agents et répartis en 6 sites géographiques dans le cadre de la mise en œuvre du Brexit. Le secrétariat général assure l'organisation et le suivi de la vie interne des agents de la DRAAF tant dans ses dimensions financières, matérielles que sociales.	
Objectifs du poste	Au sein du Secrétariat général, l'agent assure le soutien budgétaire, financier et logistique dans le fonctionnement des postes d'inspections aux frontières BREXIT. Il sera amené à se déplacer sur les PIF de Cherbourg, Dieppe, Le Havre et Ouistréham	
Description des missions	Suivi budgétaire : Élaboration des budgets sur les lignes 723, 354-06, 354-05, 215) : préparation des budgets des PIF au titre du Brexit, discussion avec le SGAR, Compte rendu de gestion, élaboration de tableaux de bord. Suivi comptable : exécution comptable des crédits dédiés au BREXIT et au SIVEP Logistique : support logistique aux PIF (mobilier, fournitures, achats) en lien avec les autorités portuaires Immobilier : gestion des conventionnements des bien immobiliers en lien avec France domaine et les autorités portuaires Appui multi-disciplinaire au pôle BFL du SG Soutien logistique Donner régulièrement aux chefs de postes BREXIT les éléments logistiques nécessaires au bon fonctionnement des postes (déplacements à prévoir), rechercher les produits et passer les commandes nécessaires aux PIF	
Champ relationnel du poste	Services internes de la DRAAF DGAL SGAR, Préfecture des départements 14, 76 France Domaine	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Maîtrise approfondie de cœur Chorus Maîtrise approfondie de la comptabilité publique et de la LOLF Maîtrise des activités domaniales Maîtrise approfondie des règles d'achat et de commande publique. Maîtrise de la plate-forme PLACE Connaissances du MA	Rigueur Travail en équipe Disponibilité (potentiellement nuit / week-end) Déplacements sur PIF de la Région.
Personnes à contacter	Rémi LAFOREST Tel : 02.31.24.99.41 remi.laforest@agriculture.gouv.fr Valérie GARNIER Tél : 02.32.18.94.03 valerie.garnier@agriculture.gouv.fr.	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER

Vétérinaire aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R1400093</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.

Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B valide éxigé</td><td>Aptitude au travail de nuit
Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER

Vétérinaire aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R1400099</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.

Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B valide éxigé</td><td>Aptitude au travail de nuit
Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400136**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville l'Orcher fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R1400105</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL
Le PCF de Gonfreville fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td colspan="2">Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances microbiologie et biologie
Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.
Permis B exigé</td><td colspan="2">Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg,

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R1400090**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Cherbourg fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Service régional de l'alimentation
Poste frontalier de Dieppe
Port de Dieppe – SIVEP Quai du Maroc - Hangar d'Afrique 76201 DIEPPE

Adjoint.e au responsable du poste frontalier du SIVEP - BXT

N° de publication :	**Référence du poste : A6R1400158**
Catégorie : A2	

Corps	**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.1
Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts	4.1
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1

Poste Vacant

Présentation de l'environnement professionnel	Le poste de contrôle frontalier (PCF) de Dieppe fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP), service à compétence nationale rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Le poste est ouvert aux contrôles liés au Brexit.
Objectifs du poste	L'adjoint-e de la cheffe du poste frontalier participe aux missions techniques et d'encadrement du poste frontalier. Le SIVEP fonctionne 7 jours sur 7. Une disponibilité particulière et une adaptabilité aux contraintes d'organisation sont attendues.
Description des missions	Assurer l'encadrement des agents en charge des réglementations relatives à l'importation des produits d'origine animale, destinés à la consommation animale, des végétaux et produits végétaux et des animaux dont les chevaux Participer à l'analyse des risques et à la mise en œuvre des actions Assurer une veille réglementaire, technique et diffuser les informations aux agents S'assurer de la bonne exécution des ordres de service et de méthode Apporter une expertise au responsable du poste dans les contentieux Contacter les laboratoires d'analyses et préparer les conventions Réaliser des contrôles dans son domaine de compétence Rédiger des rapports, documents officiels, renseigner les bases de données Assurer les suites des inspections Participer au suivi de la démarche par processus de la DGAL et au déploiement de la démarche qualité de la DRAAF Participer aux travaux d'harmonisation nationale Assurer l'encadrement des agents du site Suppléer au chef de poste en cas d'absence.
Champ relationnel du poste	Équipe du poste frontalier composée de 21 agents Service des Douanes, du port, de DFDS et de la DDPP DGAL, SIVEP, partenaires institutionnels, laboratoires d'analyse Transitaires, importateurs

	Savoirs	**Savoir-faire**
Compétences liées au poste	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation et techniques de contrôle à l'import Connaître le secteur professionnel et les enjeux Connaissances techniques/juridiques (domaines vétérinaire/phytosanitaire), droit admin./pénal Capacité à juger, à décider, sens des responsabilités	Animer une équipe Rendre compte Rigueur, réactivité et initiative Communiquer avec les professionnels Travailler en réseau Qualités relationnelles Expression en public Excellente disponibilité

Personnes à contacter	M. Jean-François COLLOBERT, chef du SRAL Téléphone : 02 31 24 99 62 Mail : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr Mme Anne Christine PAPIN, adjointe au chef de SRAL Téléphone : 02 32 18 94 27 Mail : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr M. Fabrice MAILLARD, responsable du poste de contrôle frontalier de Dieppe Téléphone : 07 62 46 33 04 Mail : fabrice.maillard@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R1400102</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL
Le PCF de Dieppe fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Connaissances microbiologie et biologie
Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.
Permis B exigé</td><td>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="2">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R1400103</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>2</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL
Le PCF de Dieppe fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances microbiologie et biologie
Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.
Permis B exigé</td><td>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Autonomie dans le travail</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Service régional de l'alimentation
Poste frontalier de Caen-Ouistreham
Port de Ouistreham - SIVEP – Zone artisanale du Maresquier - Rue de la Crêteau coq - 14150 OUISTREHAM

Adjoint.e au responsable du poste frontalier du SIVEP - BXT

N° de publication :	**Référence du poste : A6R1400159**
Catégorie : A2	

Corps	**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.1
Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts	4.1
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1

Poste Vacant

Présentation de l'environnement professionnel	Le poste de contrôle frontalier (PCF) de Caen-Ouistreham fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP), service à compétence nationale rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Le poste sera ouvert aux contrôles liés au Brexit.
Objectifs du poste	L'adjoint-e de la cheffe du poste frontalier participe aux missions techniques et d'encadrement du poste frontalier. Le SIVEP fonctionne 7 jours sur 7. Une disponibilité particulière et une adaptabilité aux contraintes d'organisation sont attendues.
Description des missions	Encadrer les agents en charge des réglementations relatives à l'importation des produits d'origine animale, destinés à la consommation animale, des végétaux/produits végétaux et des animaux (dont chevaux) Participer à l'analyse des risques, à la mise en œuvre des actions Assurer une veille réglementaire/technique, diffuser les informations aux agents S'assurer de la bonne exécution des ordres de service et de méthode Apporter une expertise au chef du poste dans les contentieux Contacter les laboratoires d'analyses, préparer les conventions Réaliser des contrôles dans son domaine de compétence Rédiger des rapports, documents officiels, renseigner les bases de données Assurer les suites d'inspections Participer au suivi de la démarche par processus de la DGAL, au déploiement de la démarche qualité DRAAF, aux travaux d'harmonisation nationale, au projet de guichet unique numérique avec les Douanes Encadrer les agents sous l'autorité du chef de poste Suppléer au chef de poste si absent.
Champ relationnel du poste	Équipe du poste frontalier composée de 23 agents Service des Douanes, du port, de Brittany Ferries et de la DDPP DGAL, SIVEP, partenaires institutionnels, laboratoires d'analyse Transitaires, importateurs

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation et techniques de contrôle à l'import Connaître le secteur professionnel et les enjeux Connaissances techniques/juridiques (domaines vétérinaire/phytosanitaire), droit admin./pénal Capacité à juger, à décider, sens des responsabilités	Animer une équipe Rendre compte Rigueur, réactivité et initiative Communiquer avec les professionnels Travailler en réseau Qualités relationnelles Expression en public Excellente disponibilité

Personnes à contacter	M. Jean-François COLLOBERT, chef du SRAL Téléphone : 02 31 24 99 62 Mail : jean-francois.collobert@agriculture.gouv.fr Mme Anne Christine PAPIN, adjointe au chef de SRAL Téléphone : 02 32 18 94 27 Mail : anne-christine.papin@agriculture.gouv.fr M. Fabrice MAILLARD, responsable du poste de contrôle frontalier de Dieppe Téléphone : 07 62 46 33 04 Mail : fabrice.maillard@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400097**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistréham fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide éxigé	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de OUISTREHAM,

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400091**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jour férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide éxigé	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham,

Vétérinaire aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R1400089</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.

Le PCF de Ouistréham fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B valide éxigé</td><td>Aptitude au travail de nuit
Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de DUNKERQUE
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000238**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc Fleureau luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de DUNKERQUE
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000244** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc Fleureau luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000365**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de trava	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Tél : 06 69 91 95 40 - Mail : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque – Pôle transmanche
Port 5805 route des Amériques - 59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000086**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Tél : 03.28.64.15.56 - Mail : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000355**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 M. Luc FLEUREAU, chef du SIVEP Tél : 03.28.64.15.56 - Mail : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000267**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000249**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000254**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000257**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000259**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000265**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de CALAIS

Vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000267**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts de France
Service Régional de l'Alimentation
Poste frontalier de CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000081**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts de France
Service Régional de l'Alimentation
Poste frontalier de CALAIS

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000330**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement		4.1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Aucun diplôme vétérinaire exigé Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000085</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B</td><td>Référence du poste : A6R8000087</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000290**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000292**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000293**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000295**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000296**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux)..	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : B
Référence du poste : A6R8000299</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire</td><td>1</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.

Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Réglementation spécifique aux domaines d'activité,
Procédures et techniques propres aux situations de contrôle,
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B indispensable</td><td>Aptitude pour le travail en équipe
Adaptabilité à des types d'inspection différentes
Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 24 09 60 73
Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Tél :06 40 64 35 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000303**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000304**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000307**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000308**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000312**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000313** **Catégorie : B**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000314**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		NA
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000317**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000318**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000335**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000336**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000337**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000338**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000339**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000340**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000341**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000342**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000343**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000347**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000348**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Poste frontalier de Calais

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000350**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire		1
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Réaliser les inspections à l'importation au sein du pôle transmanche : produits d'origine animale, aliments pour animaux et végétaux et produits végétaux (PIF/PED/PEC) PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, de l'adjoint et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Assurer la veille réglementaire et technique, mise à jour de la documentation dans le domaine de l'importation, préparation des contrôles, planification, organisation, préparation des dossiers, réalisation des contrôles, visites, prélèvements et analyse de documents, rédaction des rapports d'inspection et des procès-verbaux, Suivi des conclusions de l'inspection, instruction et mise à jour des dossiers administratifs et techniques, Gestion des plaintes et information des interlocuteurs	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Réglementation spécifique aux domaines d'activité, Procédures et techniques propres aux situations de contrôle, Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Site de Calais
1, Boulevard de l'Europe – 62 231 COQUELLE

Assistant.e plannificateur BXT

<table>
<tr><td colspan="2">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R8000224</td></tr>
<tr><td colspan="2">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="2">Attaché d'administration de l'état</td><td>4</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU.
Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Elaborer auprès des postes frontaliers de Calais et de Dunkerque, en lien direct avec les chefs de poste et adjoints les plannings des équipes leur suivi et leur ajustement en fonctions des évènements quotidiens.
Gérer les remplacements et prévoir les possibilités d'organisation alternatives
Assurer en lien avec la MSI et l'éditeur le rôle de référent de l'outil de planification.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="2">Assurer le fonctionnement continu des équipes d'inspections aux frontières dont les missions de contrôle doivent être assurées 24h/24 et 7jours/7.
Effectuer une planification prévisionnelle et suivre son déroulement en l'ajustant au quotidien tout au long de l'année.
Contrôler la conformité des plannings des différents intervenants et gérer la communication avec les chefs de poste et adjoints
Faire face aux imprévus et être force de proposition pour la direction du SIVEP
Analyser les risques et réaliser un reporting régulier</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Les agents des SIVEP et en particulier les Chefs de poste et Adjoints, la MSI de la DRAAF, le secrétariat général de la DRAAF .</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Capacité à utiliser des logiciels spécifiques pour anticiper les planifications en tenant compte des contraintes.
Aptitude à réagir rapidement pour anticiper et adapter les plannings de travail a suivant les circonstances.</td><td>Ecouter.
Faire preuve de rigueur et de méthode.
Travailler en équipe.
Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements.
Savoir faire face aux imprévus</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr
Tél : 06 24 09 60 73
Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP
Tél. : 06 98 70 21 95
Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr

Madame Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr
Cheffe de poste SIVEP Calais Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40
Monsieur Luc Fleureau : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr
Tel : 06 69 91 95 40</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Service Régional de l'Alimentation - Poste frontalier de CALAIS
62100 CALAIS

Secrétaire technique -BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000130**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Secrétaire administratif		3
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque. Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation Le poste frontalier de Calais/Boulogne est un service de la DRAAF. Il comprend 3 sites : Boulogne, Calais port et Calais tunnel. .	
Objectifs du poste	-Accueil des opérateurs économiques et gestion de dossiers sur les plans technique et administratif -Appui logistique et RH	
Description des missions	Prise en charge des aspects logistiques et des moyens matériels du service, mission RH de proximité Accueil physique et téléphonique des opérateurs économiques et du public Suivi administratif et comptable de dossiers En appui au chef de poste et aux adjoints, participation aux requêtes informatiques permettant l'exploitation et la valorisation des données.	
Champ relationnel du poste	Travail au sein d'une équipe d'inspecteurs du poste frontalier. Contacts avec les opérateurs économiques, le public et le SG de la DRAAF.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, navigation internet, logiciels métier Permis de conduire catégorie B souhaité	Rigueur et sens de l'organisation Sens du relationnel Réactivité Capacité rédactionnelle Diffuser une information
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél :06 40 64 35 40 Isabelle BROSSIER isabelle.brossieragriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Service Régional de l'Alimentation - Poste frontalier de CALAIS
Poste frontalier de Calais

Technicien.ne informatique - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000138**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles		2
Secrétaire administratif		3
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation	
Objectifs du poste	L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) est assuré par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. Assurer auprès des postes frontaliers de Calais et de Dunkerque, en lien avec le pôle informatique de la DRAAF, l''installation des équipements locaux et en garantir le fonctionnement (poste de travail, réseaux de télécommunications, logiciels…) sur les sites de Boulogne, Calais (Port et Tunnel) et Dunkerque.	
Description des missions	Assurer le fonctionnement continu des installations des postes d'inspections aux frontières dont les missions de contrôle doivent être assurés 24h/24 Effectuer l''installation initiale des postes de travail, réseaux, serveurs, équipements périphériques et de mobilité,.. Mettre à jour ou à niveau des équipements (matériels, composants logiciels infrastructure, applications,..) soit par déplacement sur site, soit en télémaintenance Contrôler et auditer la configuration des postes, serveurs locaux de ressources, serveurs départementaux et réseaux locaux Assister et conseiller les utilisateurs en matière de prise en main et de sécurité périphérique (sauvegardes, mots de passe, lutte antivirale) Gérer le parc et contrôler la conformité des équipements avec les référentiels Traiter les dysfonctionnement et les incidents (diagnostic, traitement, suivi)	
Champ relationnel du poste	Les agents des SIVEP, la MSI de la DRAAF, les partenaires extérieurs, les services centraux du ministère.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Architectures des équipements locaux. Normes de sécurité informatique. Techniques et procédures d'installation et de maintenance des équipements locaux.	Ecouter. Faire preuve de rigueur et de méthode. Travailler en équipe. Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements.
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Monsieur Thierry DUPEUBLE – Directeur régional adjoint Tél. : 03 62 28 40 70Mail : thierry.dupeuble@agriculture.gouv.fr Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 -Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr Madame Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Cheffe de poste SIVEP CalaisTél : 03 21 10 24 14	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
Service Régional de l'Alimentation - Poste frontalier de CALAIS

Secrétaire gestionnaire logistique - BXT

N° de publication : **Catégorie : B**		**Référence du poste : A6R8000139**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Secrétaire administratif		3
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation.	
Objectifs du poste	L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) est assuré par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. -Accueil des opérateurs économiques et gestion de dossiers sur les plans technique et administratif -Appui RH - Appui et organisation logistique : organiser, la gestion des ressources et des moyens logistiques (parc auto, bâtiment, salle de réunion, mobilier et matériels de bureau …)	
Description des missions	Mission logistique : Prise en charge des aspects logistiques et des moyens matériels des SIVEP : recensement des moyens, des besoins, réalisation des inventaires Organisation de la répartition des moyens, leur suivi et leur mis en œuvre Mission RH de proximité Accueil physique et téléphonique des opérateurs économiques et du public Suivi administratif et comptable de dossiers En appui au chef de poste et aux adjoints, participation aux requêtes informatiques permettant l'exploitation et la valorisation des données.	
Champ relationnel du poste	En interne, dans l'exercice de ses missions, l'agent est l'interlocuteur privilégié des agents des SIVEP, il entretient par ailleurs des relations avec tous les agents des services de la DRAAF -Travail au sein d'une équipe d'inspecteurs du poste frontalier. -Contacts avec les opérateurs économiques, le public et le SG de la DRAAF.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, navigation internet, logiciels métier savoir s'organiser respecter un délai et anticiper Permis de conduire catégorie B souhaité	Rigueur et sens de l'organisation Sens du relationnel Réactivité Connaissance en matière d'hygiène et de sécurité Capacité rédactionnelle Diffuser une information
Personnes à contacter	Michel GUILLOU Mail : michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 - Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr	